

**VALOSFER**  
**Ferme de Morsains**  
77148 SALINS

-----

Installation Classée  
pour la Protection de l'Environnement

**Dossier de demande d'enregistrement**

<i>Réalisateur :</i>	<i>S. Gervain</i>
<i>Relecteur :</i>	<i>T. Bonte</i>
<i>Date de réalisation :</i>	<i>Août 2019</i>
<i>Version n° :</i>	<i>1</i>

## CERFA



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des installations classées  
pour la protection de  
l'environnement

# Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement

N°15679\*02

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 1. Intitulé du projet

Installation d'une unité de méthanisation sur la commune de SALINS (77)

## 2. Identification du demandeur (remplir le 2.1.a pour un particulier, remplir le 2.1.b pour une société)

### 2.1.a Personne physique (vous êtes un particulier) :

Madame

Monsieur

Nom, prénom

### 2.1.b Personne morale (vous représentez une société civile ou commerciale ou une collectivité territoriale) :

Dénomination ou  
raison sociale

VALOSFER

N° SIRET

800 028 847 000 13

Forme juridique

SASU

Qualité du  
signataire

M. FICHOT Thomas (Gérant)

### 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social)

N° de téléphone

0673514744

Adresse électronique

tf10@orange.fr

N° voie

Type de voie

Nom de voie

Lieu-dit ou BP Ferme de Morsains

Code postal

77148

Commune

SALINS

Si le demandeur réside à l'étranger

Pays

Province/Région

### 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande

Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté

Madame

Monsieur

Nom, prénom

FICHOT Thomas

Société

VALOSFER

Service

Fonction

Gérant

#### Adresse

N° voie

Type de voie

Nom de voie

Lieu-dit ou BP Ferme de Morsains

Code postal

77148

Commune

Salins

N° de téléphone 0673514744

Adresse électronique tf10@orange.fr

### 3. Informations générales sur l'installation projetée

#### 3.1 Adresse de l'installation

N° voie

Type de voie

Nom de la voie

Lieu-dit ou BP

Code postal

77148

Commune SALINS

#### 3.2 Emplacement de l'installation

L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs départements ?

Oui  Non

Si oui veuillez préciser les numéros des départements concernés :

L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs communes ?

Oui  Non

Si oui veuillez préciser le nom et le code postal de chaque commune concernée :

### 4. Informations sur le projet

#### 4.1 Description

Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolition et de construction  
VALOSFER a pour projet d'implanter une installation de méthanisation au lieu-dit Ferme de Morsains sur la commune de SALINS (77148). Le projet sera situé sur la parcelle cadastrale n°1, section ZA, commune : SALINS. Le projet est implanté sur une parcelle agricole.

Cette installation d'énergie renouvelable valorisera des substrats organiques en produisant un digestat à haute qualité agronomique tout en les désodorisant.

Au total, VALOSFER envisage un volume de traitement de matières organiques d'environ 36 200 t/an, soit 99,2 t/j. Elles seront composées de :

- Fumier équin : 12 100 t/an,
- Pulpes de betterave 10 000 t/an,
- Menue paille 500 t/an,
- Issues de céréales 600 t/an,
- Ensilage sorgho 2 000 t/an,
- Ensilage avoine 7 000 t/an,
- Ensilage maïs 4 000 t/an.

Seules des matières organiques fermentescibles adaptées à un traitement biologique de type méthanisation ont été retenues.

Les substrats solides seront stockés sur site :

- à l'intérieur de silos pour les matières végétales,
- sur une plateforme dédiée pour les fumiers équins.

Une fosse de stockage de substrats liquides ou pompables est prévue en cas d'opportunité de gisement.

Les substrats solides seront chargés quotidiennement dans 3 trémies d'incorporation :

- 1 trémie de 100 m<sup>3</sup> pour les matières végétales,
- 2 trémies respectivement de 80 m<sup>3</sup> et 100 m<sup>3</sup> pour les fumiers.

Les digesteurs et post-digesteur permettent d'assurer un volume de fermentation de 15 720 m<sup>3</sup>.

La fermentation a lieu en condition mésophile dans deux méthaniseurs de 30,5 m de diamètre et de 8 m de haut, soit 5240 m<sup>3</sup> de volume de digestion pour chaque digesteur. La matière passe ensuite dans une cuve de maturation de 30.5 m de diamètre et 8 m de haut, soit 5 240 m<sup>3</sup> de volume utile. La quantité de digestat brut produit est de 79 652 t/an. Le digestat brut subit une séparation de phase. Le digestat liquide est envoyé dans une lagune des stockage de 2 885 m<sup>3</sup>. Le digestat solide est stocké sur une plateforme de stockage de 3 320 m<sup>2</sup>. Le digestat est produit selon l'arrêté du 8 août 2019 approuvant cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation agricoles en tant que matière fertilisante.

Les digestats conformes au cahier des charges sont mis sur le marché en tant produits, en vrac uniquement, par cession directe entre l'exploitant de l'installation de méthanisation et l'utilisateur final, pour des usages en grandes cultures et sur prairies.

Le biogaz produit est collecté dans les stockages de gaz des méthaniseurs et de la cuve de maturation. Le volume total de stockage est de 7 600 m<sup>3</sup>. Les méthaniseurs et la cuve de maturation sont équipés de plages d'injection de dioxygène permettant la désulfuration du biogaz. Le sulfure d'hydrogène gazeux dégagé par la méthanisation précipite en soufre minéral à l'intérieur des cuves. Le biogaz subira ensuite un processus de condensation par refroidissement géothermique pour en extraire une partie de la vapeur d'eau. Un système de traitement du biogaz, avec charbon actif, sera installé avant l'épurateur pour obtenir du biométhane. Le biométhane est injecté dans le réseau gaz GRDF. Le gaz pauvre obtenu par l'épuration est brûlé dans la chaudière haute température qui fournira la chaleur nécessaire au processus de fermentation. Le production annuelle de biogaz est estimée à 6 841 902 m<sup>3</sup>.

Une torchère de sécurité est installée sur le réseau gaz pour brûler le biogaz produit en cas d'arrêt accidentel des installations (>7h).

Ce projet permettra de valoriser les déchets produits par les exploitants agricoles associés à VALOSFER, de produire du biométhane à partir de ressources renouvelables et de disposer d'un fertilisant traité en tant que produit, selon l'arrêté du 8 août 2019, approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation agricoles en tant que matières fertilisantes (CDC DIGAGRI 3).

4.2 Votre projet est-il un :

Nouveau site

Site existant

4.3 Activité

Précisez la nature et le volume des activités ainsi que la ou les rubrique(s) de la nomenclature des installations classées dont la ou les installations projetées relèvent :

Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime
2781-1	La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 30 t/j et inférieure à 100 t/j	méthanisation de 99,2 t/j d'effluents d'élevage et de matières végétales	E
2910	C2. Lorsque le biogaz est produit par une seule installation soumise à enregistrement au titre de la rubrique 2781-1	Puissance thermique nominale : 0.5 MW	NC
4310	Gaz inflammables catégorie 1 et 2 en quantité totale supérieure ou égale à 1 t et inférieure à 10 t.	Quantité totale de gaz susceptible d'être présente dans les installations : 9,3 t	DC

**5. Respect des prescriptions générales**

5.1 Veuillez joindre un document permettant de justifier que votre installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel.

Des guides de justificatifs sont mis à votre disposition à l'adresse suivante : [http://www.ineris.fr/aida/consultation\\_document/10361](http://www.ineris.fr/aida/consultation_document/10361) .

*Attention, la justification de la conformité à l'arrêté ministériel de prescriptions générales peut exiger la production de pièces annexes (exemple : plan d'épandage).*

*Vous pouvez indiquer ces pièces dans le tableau à votre disposition en toute fin du présent formulaire, après le récapitulatif des pièces obligatoires.*

5.2 Souhaitez-vous demander des aménagements aux prescriptions générales mentionnées ci-dessus ? Oui  Non

*Si oui, veuillez fournir un document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés.*

**Le service instructeur sera attentif à l'ampleur des demandes d'aménagements et aux justifications apportées.**

## 6. Sensibilité environnementale en fonction de la localisation de votre projet

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/linformation-environnementale#e2>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Si oui, lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trois zones : ZPS "Massif de Villefermoy ", ZPS "Bassée et plaines adjacentes" et ZSC "La Bassée" situées à 3.5 km du site. Etudes d'incidence annexées PJ 13.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 7. Effets notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement.

7.1 Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC <sup>1</sup>	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1

Non concerné

	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une parcelle agricole cultivée. La parcelle ne comprend pas d'habitats ni d'espèces faunistiques et floristiques remarquables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé respectivement à 3.5 et 4 km des zones Natura 2000.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné ou est éloigné des zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'unité de méthanisation sera implantée sur une parcelle agricole.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comporte des risques d'incendie, de pollution accidentelle et d'explosion. Des mesures détaillées dans l'annexe 6 permettent de prévenir ces risques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé hors zone inondable et en risque sismique faible. Le projet n'est pas concerné par les risques naturels.

	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'épandage sera conforme à la réglementation en vigueur (Programmes d'action national et régionaux, arrêté du 12/08/10 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de méthanisation soumises à enregistrement).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic actuel est lié à la circulation de tracteurs lors des périodes de préparation des terres, traitement et épandage des cultures, récoltes. Trafic projet : livraison des intrants + exportation du produit.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La chaudière, le système d'épuration, le système d'injection, les trémies et les agitateurs dans les cuves sont susceptibles d'émettre du bruit. Ces équipements se situent dans des locaux/containers isolés. Les transports de matières seront plus fréquents en période diurne, durant les heures d'ouverture de l'exploitation. L'habitation la plus proche est située à plus de 500 m des installations.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut engendrer des odeurs par les intrants solides. Les matières premières végétales sont stockées dans des silos ouverts, elles sont peu génératrices d'odeurs. Les effluents d'élevage sont stockés dans des stockages couverts. Le processus se déroule dans des cuves fermées et le digestat en sortie est faiblement odorant. Le projet n'est pas à l'origine de nuisances car les habitations sont éloignées de plus de 500 m.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne contient pas d'installations susceptibles d'émettre des vibrations.
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne sera pas éclairé en dehors des périodes d'ouverture: 8h00-12h00 et 14h00-18h00. De ce fait, des émissions lumineuses peuvent être observées en début et fin de journée, en hiver. Les émissions lumineuses seront très faibles et temporaires.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La cheminée de la chaudière et la torchère (de manière exceptionnelle) émettent des rejets dans l'air. Les normes de rejets seront respectées (voir PJ n°6).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de rejet. Les eaux pluviales de voiries et des toitures rejoignent deux bassins de gestion des eaux pluviales.
	Engendre-t-il des d'effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des effluents liquides : jus de silos (intrants solides et digestat solide) et aire de lavage. Ils sont intégrés au processus de méthanisation via un poste de relevage. Le site est intégralement en rétention en cas de pollution accidentelle.
<b>Déchets</b>	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets engendrés par l'installation seront faibles (déchets d'emballage, huile moteur, déchets d'équipements électroniques, etc.). Ils seront repris conformément à la réglementation (Voir annexe 6).

<b>Patrimoine/ Cadre de vie/ Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des monuments historiques, les site les plus proches sont l'église de Laval-en-Brie et l'église de Salins, situés respectivement à 1.2 km et à 1.4 km.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone ayant vocation à accueillir des activités agricoles. Le projet permet la création d'un digestat qui servira de fertilisant pour des terres agricoles. Il sera traité en tant que produit, selon l'arrêté du 8 août 2019 approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation agricoles en tant que matières fertilisantes (CDC DIGAGRI 3).

### 7.2 Cumul avec d'autres activités

Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres activités existantes ou autorisées ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 7.3 Incidence transfrontalière

Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquels :

### 7.4 Mesures d'évitement et de réduction

Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

## 8. Usage futur

Pour les sites nouveaux, veuillez indiquer votre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire le cas échéant, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme [5° de l'article R.512-46-4 du code de l'environnement].

PJ n°8 et 9

9. Commentaires libres

10. Engagement du demandeur

A Salins

Le 08/10/17

Signature du demandeur

